

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **6 mars 2017**

Délibération n° 2017-1763

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Attribution d'une subvention à l'association Université populaire de Lyon (UNIPOP) pour l'organisation de sa saison 2016-2017

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation et de l'action économique

Rapporteur : Monsieur le Président Collomb

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 14 février 2017

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 8 mars 2017

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mmes Frih, Laurent, M. Lung, Mme Vessiller, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Képénékian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, MM. George, Suchet, Mmes Piantoni, Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, Berra, MM. Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Butin, Cachard, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Forissier, Fromain, Mmes Gailliot, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Hamelin, Havard, Hémon, Mme Hobert, MM. Huguet, Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Lavache, Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moreton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, M. Piegay, Mme Pietka, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : M. Claisse, Mme Cardona (pouvoir à M. Vergiat), M. Vesco (pouvoir à M. Bernard), Mme Belaziz (pouvoir à Mme Le Franc), MM. Aggoun, Fenech (pouvoir à M. Blache), Genin (pouvoir à Mme Pietka), Mme Geoffroy (pouvoir à Mme Lecerf), M. Guimet (pouvoir à M. Grivel), Mme Iehl (pouvoir à Mme Vessiller), MM. Kabalo (pouvoir à M. Chabrier), Rantonnet (pouvoir à M. Barret).

Absents non excusés : M. Gachet, Mme Perrin-Gilbert.

Conseil du 6 mars 2017**Délibération n° 2017-1763**

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

objet : **Attribution d'une subvention à l'association Université populaire de Lyon (UNIPOP) pour l'organisation de sa saison 2016-2017**

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation et de l'action économique

Le Conseil,

Vu le rapport du 9 février 2017, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Depuis plus de 10 ans, l'association Université populaire de Lyon (UNIPOP), fondée sur des principes de gratuité et de transversalité des connaissances, propose à toutes et à tous un espace de partage des savoirs, animé par une trentaine de professeurs bénévoles issus de l'enseignement supérieur ou du secondaire.

I - Objectifs

L'UNIPOP développe un cycle de cours et d'ateliers qui s'appuie sur la rigueur des enseignements dispensés dans une Université et, l'ouverture des "cafés philosophiques" fondés sur l'interactivité et la pratique du dialogue. Ces cours ne donnent pas lieu à la délivrance d'un diplôme.

L'UNIPOP est aujourd'hui bien ancrée sur le territoire métropolitain autour d'un cycle de conférences et de cours sur des thèmes renouvelés et d'actualité. Un partenariat fort s'est développé au fil des ans avec les Villes de Lyon et Villeurbanne, partenariat qui se concrétise, notamment, par un accueil des conférences dans les locaux des Archives municipales de Lyon, de la Bibliothèque municipale de la Part-Dieu et du Théâtre national populaire de Villeurbanne, mais aussi par des actions culturelles exceptionnelles ou régulières au Périscope à Lyon 2°.

Depuis le 1er janvier 2016, la Ville de Lyon et la Métropole de Lyon ont décidé de réunir leurs moyens et efforts, au sein d'un service commun sur l'Université et la vie étudiante, pour renforcer l'impact de leurs politiques respectives et conduire, in fine, une stratégie complète et intégrée dans le domaine de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la vie étudiante.

A travers ce service, l'un des objectifs est, notamment, de valoriser les acteurs universitaires et étudiants et de contribuer au développement d'un tissu associatif dynamique.

II - Compte-rendu des actions 2015-2016 et bilan

Par délibération n° 2016-1205 du 30 mai 2016, le Conseil de la Métropole a attribué une subvention de 9 500 € au profit de l'association UNIPOP pour la saison 2015-2016.

Celle-ci a donné lieu à l'organisation d'environ 70 conférences autour du thème : "désir et désordre", avec 100 à 120 personnes à chaque séance, et surtout une diversification et un rajeunissement du public. De nouveaux intervenants ont élargi le champ des conférences en proposant de nouvelles disciplines et de nouvelles expériences (association Raja Tikva, Mélodie Breton, Gilbert Clavel, etc.).

Le partenariat avec Le Périscope a proposé entre autres 3 conférences axées sur la musique, principalement le jazz et les femmes instrumentalistes, mais aussi "les chansons qui ont changé le monde", et 3 autres conférences sur le théâtre "banquet de la pensée". Ces cabarets poétiques s'avèrent toujours très fructueux, permettant un réel brassage de population dans un climat festif et dynamique.

L'activité de l'UNIPOP s'inscrit dans les objectifs poursuivis par la Métropole de Lyon en matière de diffusion des savoirs et d'accès à tous à la connaissance. La dynamique intellectuelle impulsée depuis plus de 10 ans, en fait un acteur reconnu de l'éducation populaire.

La Ville de Lyon et la Métropole appuient ainsi les activités d'acteurs structurants de l'enseignement supérieur et de la recherche, comme l'Université de Lyon, mais aussi les activités complémentaires des acteurs de l'éducation populaire, comme l'Université populaire.

III - Programme de la saison 2016-2017 et budget prévisionnel

La saison 2016-2017 portera sur le thème : "tous les chemins mènent ailleurs hors piste" avec l'organisation de cours et conférences d'octobre 2016 à juin 2017, au Théâtre national populaire de Villeurbanne, aux Archives municipales de Lyon, ainsi que l'organisation de cabarets poétiques dans la salle de spectacle Le Périscope, dont une rencontre poètes-musiciens en partenariat avec l'Association à la recherche d'un folklore imaginaire (ARFI). De même, un partenariat avec la Bibliothèque municipale de la Part-Dieu donnera lieu à tout un cycle de cafés-débats et d'ateliers sur le thème de la démocratie au travail "Démocratie : rêver, penser, agir ensemble" de novembre 2016 à mars 2017.

Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
fournitures administratives	200	fonds propres	1 080
petit équipement	300	Métropole de Lyon	9 000
location de salles	5 000	prêt de salles	5 000
assurance	110		
publicité et communication	5 500		
déplacements, missions, réception	3 700		
frais bancaires	200		
frais postaux	70		
charges personnel	29 000	bénévolat	29 000
Total	44 080	Total	44 080

Aussi, pour soutenir cette initiative qui valorise la vie intellectuelle sur le territoire et permet la diffusion des savoirs à ceux qui en sont éloignés, il est proposé que la Métropole de Lyon, au titre du service commun Université - vie étudiante, apporte son soutien à l'association Université populaire de Lyon, à hauteur de 9 000 €, au titre de la saison 2016-2017 ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 9 000 € au profit de l'association Université populaire de Lyon (UNIPOP) pour l'organisation de sa saison 2016-2017,

b) - la convention à passer entre la Métropole de Lyon et l'association UNIPOP définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - Le montant à payer sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2017 - compte 6574 - fonction 23 - opération n° 0P03O5123.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 8 mars 2017.